

Dossier

A. BLAINRUE

Le syndicalisme étudiant

Dans un important ouvrage sur les syndicats, Hubert Landier expliquait que leur principale préoccupation consistait dans « l'art de dissimuler leurs faiblesses ».

Le syndicalisme français étant surtout connu comme l'un des plus faibles du monde occidental développé, ne possédant pas de Parti social-démocrate relais.

Le syndicalisme étudiant possédant le triste privilège de se trouver dans une situation plus médiocre encore. Avec certainement moins de 50 000 étudiants syndiqués sur une population supérieure au million, sa position est plus que difficile. Pourtant elle est relativement privilégiée par rapport aux autres pays occidentaux, dans lesquels les organisations étudiantes ne sont, le plus souvent, qu'un souvenir.

Pour éclairer ce phénomène paradoxal, il faut tracer les contours des organisations étudiantes qui, en France, se regroupent en 4 mouvements principaux :

1) UN SYNDICALISME « TRADITIONNEL »

Héritières de la « Grande UNEF », 2 organisations se partagent 60 % des suffrages étudiants :

a) *L'UNEF solidarité étudiante* (ex-*Renouveau*), composée essentiellement de militants communistes et de socialistes proches du CERES, l'organisation recueille le plus de suffrages, mais arrive régulièrement seconde en sièges dans la plupart des consultations. Son hégémonie au CNESER venant d'être brisée par l'entrée en force de sa grande rivale, l'UNEF ID, qui la supplante désormais régulièrement. Malgré le soutien de la CGT, les moyens matériels de l'UNEF SE ne sont plus en mesure de pallier l'hémorragie militante et électorale. Les derniers événements dans les Universités

ont accentué cette baisse d'influence, notamment dans le secteur Santé, autrefois l'un des plus dynamique et aujourd'hui mourant.

b) *L'UNEF indépendante et démocratique* constitue un cadre assez étonnant dans un milieu où le syndicat est souvent l'expression directe d'une mouvance politique.

Créée en mai 1980 par le regroupement des organisations minoritaires qu'étaient : l'UNEF unité syndicale (trotskiste du PCI), le MAS (socialistes rocardiens et trotskistes de la LCR) et du COSEF (socialistes mitterrandistes), cette organisation s'est très vite affirmée comme la plus importante dans le milieu. Dominante depuis fin 1981, et sa décision de participer aux élections universitaires qu'elle a remportées, l'UNEF ID a pris un rôle déterminant dans la décision de présenter une nouvelle loi d'orientation de l'Enseignement supérieur, même si elle s'oppose aujourd'hui à certains de ses articles jugés maladroits.

Proche de FO, ses moyens sont plus limités, mais sa progression est perceptible. L'arrivée de dissidents du PCF et une assez large ouverture vers les indépendants lui donnent un rôle déterminant dans l'avenir.

2) LES ORGANISATIONS D'OPPOSITION

Créées souvent depuis la mise en place de la loi de 1968, elles n'ont pas eu de liens avec la Grande UNEF, à la différence des corpos et des syndicats étudiants traditionnels.

a) *L'UNI* présente un caractère original, puisqu'elle regroupe enseignants et étudiants. L'organisation, marquée à droite, est plus proche du RPR, voire de milieux d'extrême droite.

Remarquablement organisée, tirant profit de son originalité, elle stagne pourtant électoralement et régresse au profit de structures moins marquées politiquement. Cependant son influence reste réelle, et la reconstruction de la droite universitaire passe irrémédiablement par elle.

b) *Le CELF*, organisation giscardienne, elle se trouve à la fois coincée par les corpos et l'UNI. Elle essaie de trouver sa place dans le Mouvement étudiant sans grands résultats jusqu'à présent.

3) LES CORPOS

Elles trouvent souvent leurs sources dans l'ancienne « MAJO » de l'UNEF d'avant 1960. Assurant la gestion d'un patrimoine important, elles n'ont jamais réussi à « décoller » nationalement, mais, mises bout à bout, représentent plus de voix que chacune des 2 UNEF et laissent les organisations d'opposition loin derrière.

a) *La FNEF*. — Créée pour déstabiliser l'UNEF des grandes années, elle n'a jamais su trouver sa place dans le milieu étudiant hors de quelques implantations locales solides mais limitées. Sans doute définitivement dépassée par un mouvement qu'elle n'a pas pu structurer nationalement.

b) *La CNEF*. — Regroupement d'une partie des corps nationales, elle n'a pas trouvé son créneau politique, et la division des « indépendants » s'est trouvée accentuée depuis sa création. Résiste bien localement, mais dispose d'une marge minuscule au niveau national.

4) **PSA (POUR UN SYNDICALISME AUTOGESTIONNAIRE)**

Tentative originale de concilier les besoins d'une grande Confédération ouvrière (la CFDT) et d'étudiants déçus des 2 UNEF, PSA s'est lancé fin 1982 à l'assaut des universités.

Malgré la présence du SGEN (Syndicats des Enseignants CFDT), le relais de l'Union des Cadres de la Centrale, et des moyens conséquents, PSA n'a pas progressé. Avec 1 % des suffrages aux élections aux CROUS et dans les Conseils d'UER, et malgré 1 siège au CNESER, PSA reste le parent pauvre de la gauche étudiante, renouant en cela avec la première expérience de la CFDT en la matière, le MAS (Mouvement d'Action syndicale) dont l'émergence et le déclin durèrent moins de deux ans.

Même si l'image de la CFDT est très porteuse dans le milieu étudiant, le bilan est médiocre malgré de relatives percées dans certaines universités. Le fait que la Confédération voit dans la création de PSA un moyen de trouver des électeurs dans le cadre des prochaines élections aux Caisses de Sécurité sociale, dans lesquelles voteront les étudiants, alors que les étudiants qui assument la moitié de la direction de PSA essaient sans doute d'en faire une véritable organisation étudiante, explique peut-être cette large différence entre cote de sympathie et suffrages, et laisse PSA dans une position largement minoritaire et attentiste.

Mais cette extrême diversité, au-delà des divergences idéologiques, trouve des fondements plus matériels dans certaines spécificités du système français de protection sociale des étudiants.

Créée en 1947, la MNEF (Mutuelle nationale des Etudiants de France), gérée par un Conseil d'Administration élu par les étudiants, a toujours attiré les convoitises des groupes politiques et syndicaux. Même si la situation s'est inversée depuis 1979 avec l'élection d'un Bureau étudiant indépendant reconduit en 1982, durant de nombreuses années, l'appareil de l'énorme machine financière de la MNEF a sans doute servi indirectement les diverses organisations étudiantes.

De même, la mise en place de mutuelles régionales regroupées dans l'USEM (Union des Sociétés d'Etudiants mutualistes), sous l'égide de Mme Alice Saunier-Séité, a sans doute favorisé l'émergence de courants d'opinions moins favorisés, même si les aides en question sont pour le plus souvent indirectes et juridiquement inattaquables.

C'est sans doute l'existence des textes de 1947 sur la Sécurité sociale étudiante qui ont permis le maintien, nécessaire, de forces étudiantes organisées à l'Université.

Il est difficile de trouver une histoire du pouvoir syndical étudiant.

A part de brèves poussées de fièvre, il ne semble pas exister de cas d'une domination profonde dans le milieu universitaire. Les exemples, plus nombreux qu'on pourrait le croire au premier abord, de contrôle global d'universités ou de parties de celles-ci sont toujours le fait de réseaux d'enseignants, ou de machines politiques puissantes s'appuyant sur une organisation transcendant les divisions des Corps universitaires. Le pouvoir syndical en tant que tel, pour les étudiants, ne peut être étudié que dans le cas des accords « intersyndicaux » avec enseignants, personnels ou encore personnalités extérieures. Les exemples les plus nombreux sont ceux des regroupements SNESUP (FEN)-CGT-UNEF (ex-*Renouveau*)-PCF qui se retrouvent régulièrement dans la gestion, ou l'opposition à la gestion, de la plupart des universités françaises. Seule l'UNI, liée régulièrement aux représentants politiques de l'actuelle opposition et d'organisations moins proches de la majorité, comme le CNPF, la CGC, et parfois FO, peut revendiquer une même implantation à l'opposé de l'échiquier politique. Les organisations étudiantes, à l'exception de l'UNEF ID et du PSA, trouvent leur place dans de telles combinaisons.

Une analyse en profondeur montrerait d'ailleurs que les seules formations politiques à n'avoir pas de tels relais couvrant tout le milieu universitaire sont l'UDF, malgré la présence du CELF, et le PS dont l'organisation est particulièrement déficiente malgré le potentiel de sympathie dont il jouit dans ce secteur. Ce qui explique peut-être certaines maladroites récentes dans l'Enseignement supérieur.

Pour le présent, certaines modifications apportées par le nouveau Gouvernement ont parfois permis l'ébauche d'un pouvoir syndical étudiant.

L'abrogation de la loi dite *Sauvage* et la suppression du quorum étudiant, fin 1981, ont permis une modification des équilibres internes des universités.

Les étudiants comme les enseignants de rang non magistral trouvaient, pour la première fois depuis 1968, une véritable place institutionnelle dans l'Université. Le remplacement des présidents élus sous le régime de l'ancien texte permit la première affirmation de nouvelles majorités dans les universités.

Tant au niveau du choix des personnalités extérieures, élues par le Conseil, et qui déterminent souvent l'issue de duels électoraux serrés, que des « Bureaux » ou « Sections permanentes » des Conseils d'Universités, des accords avec les étudiants devinrent nécessaires. Même si le régime présidentiel calqué sur la Constitution de 1958 est très marqué à l'Université, des compromis sont indispensables pour gouverner cinq années et faire fonctionner l'Université.

Les organisations étudiantes de tout bord ont donc concentré leurs efforts sur ce moment déterminant de la vie de l'Université que constitue l'élection du président ou du directeur de l'UER.

Les conséquences de ces accords locaux trouvent leur aboutissement au niveau de la Conférence des présidents d'Université et de ses vice-présidents élus, et du CNESER (Conseil national de l'Enseignement supé-

rieur et de la Recherche) dont les membres sont élus au second degré par les délégués des Conseils d'Université. Les organisations étudiantes négocient contre leurs votes la satisfaction des revendications étudiantes et des avantages de fonctionnement dont elles avaient été le plus souvent privées.

Cependant, les responsabilités qui devenaient les leurs, à de rares exceptions près, n'ont pu être tenues. Les représentants étudiants, faute de temps, de moyens et souvent de volonté, ont abandonné de larges pans du fonctionnement de l'Université aux quelques experts qui assurent, souvent dans l'indifférence polie des élus de toutes catégories, la bonne marche administrative et financière de l'Établissement public.

De plus, les organisations syndicales étudiantes sont souvent minoritaires au sein des Conseils, la proportion de syndicalistes est faible dans la plupart des catégories représentées. Les étudiants « indépendants », « auto-gestionnaires », « régionaux », voire « folkloriques » occupant une véritable position d'arbitre de situation.

Dans ce cadre, parfaitement incontrôlable, Droite et Gauche sont à la même enseigne. Et les prises de position comme les accords électoraux sont une méthode appliquée par tous. En fait, malgré le faible engouement de leurs électeurs, tout le monde a besoin des élus étudiants.

Mais leur puissance doit également trouver un autre facteur de détermination. Car les élections ne sont qu'une indication insuffisante. Pour de nombreuses organisations étudiantes, le vrai critère de représentativité se situait au niveau du « Service d'Ordre » ou plus couramment « SO ». Et manifestations massives, voire séquestrations, permettaient souvent l'aboutissement rapide de revendications diverses. Les organisations étudiantes tiennent plus souvent leur légitimité de la rue et des actions sur le terrain, par ailleurs relayées au niveau électoral.

La puissance des organisations syndicales étudiantes tient, hors de cas d'espèce rarissimes, plus à l'impuissance des structures politiques de l'Université, que d'un véritable enracinement militant. Il y a un fossé entre la masse des étudiants et les organisations syndicales structurées. Même au moment des mobilisations les plus massives, les syndicats sont d'abord débordés. Ce n'est qu'au moment où l'intendance doit commencer à suivre qu'ils retrouvent une place indispensable à la négociation, l'ignorance de l'étudiant moyen sur le fonctionnement de son Université étant proverbiale.

Globalement il n'existe pas de pouvoir syndical étudiant, et si l'illusion existe c'est qu'elle trouve sa place dans le vide créé par la peur des responsabilités politiques qui frappe les titulaires de la gestion universitaire.

Mais il faut faire attention, car un milieu aussi hétérogène que le secteur étudiant ne peut se passer d'organisations de soutien. Leur marginalisation comme leur disparition mettraient en péril l'Université et la communication entre celle-ci et la Société civile. Une déstructuration supplémentaire amènerait inmanquablement des milliers de jeunes à utiliser d'autres moyens que le bulletin de vote ou la manifestation.

Les organisations étudiantes jouent aujourd'hui un rôle fondamental de garde-fou face à certaines volontés déstabilisatrices.

Ce rôle-là explique aussi sans doute le pragmatisme gestionnaire dont font preuve de nombreux responsables étudiants.

Même si la technique du « Mouvement politique de masse » lancée en 1968 appartient désormais à l'histoire, nul ne peut oublier que, parfois, celle-ci bégaie...

Bibliographie

- Hubert Landier, *Demain, quels syndicats*, Livre de Poche, « Pluriel ».
 J. D. Reynaud, *Les syndicats en France* (2 t.), Seuil, po 72/73, « Points ».
 Philippe Bauchard, *Les syndicats en quête d'une révolution*, Buehet Chastel.
 Gilles Martinet, *Sept syndicalismes*, Seuil.
 Alain Geledan, *Les syndicats*, Profil Dossier 514 Hatier.
 Jean Montaldo, *La mafia des syndicats*, Albin Michel.
 J.-P. et C. Bachy, *Les étudiants et la politique*, Armand Colin, « U Prisme ».
 M. Deveze, *Histoire contemporaine de l'Université*, SEDES.
 A. Monchablon, *Histoire de l'UNEF*, PUF.

A consulter également :

- Collection des actions thématiques programmées Sciences humaines*, n^{os} 18 et 25 (éditions du CNRS).
Recherches universitaires (éd. par la MNEF).
Etudiants de France (revue de l'UNEF indépendante et démocratique).
Campus (revue de l'UNEF ex-Renouveau).
Droit social, n^o 11 (éd. par la Librairie sociale et économique),

ou s'adresser au Centre d'Etudes, de Recherches et de Débats sur l'Enseignement supérieur (CERDES) qui possède des archives très complètes sur la plupart des questions touchant à l'Université.

**ANNEXE I. — Résultats des élections aux Conseils d'UER, d'Université
du CNESER et des CROUS (Collège étudiant) 1980-1983**

Syndicats	UER 1981-1982		UER 1982-1983		Univ. 1981- 1982 Sièges	Univ. 1982- 1983 Sièges	CNESER Sièges	
	V.	S.	V.	S.			1979	1983
UNEF SE	23,1	1 529	21,0	1 484	410	351	10	05
UNEF ID ⁽¹⁾	22,6	1 834	19,9	1 645	413	379	⁽¹⁾	06
Corpos	12,7	596	4,4	153	132	111	04	01
CELF	3,1	116	3,0	105	43	81		01
UNI	1,8	82	3,0	125	22	37	03	02
Divers	36,4	2 514	10,5	490	502	187		
Indép.	⁽²⁾	⁽²⁾	37,2	2 702	⁽²⁾	169		01
PSA-CFDT	⁽³⁾	⁽³⁾	1,0	59	⁽³⁾	31	⁽³⁾	01

⁽¹⁾ L'UNEF ID a boycotté les élections universitaires jusqu'en décembre 1981.

⁽²⁾ Le ministère de l'éducation nationale a procédé à une nouvelle grille de classement en 1982-1983 qui dissocie divers et indépendants.

⁽³⁾ PSA ne s'est créé que fin 1982 et n'a participé aux élections qu'en 1982-1983.

**ANNEXE II. — Résultats des élections aux Conseils régionaux et nationaux
des œuvres universitaires et scolaires (Collège étudiant) 1979-1983**

Syndicats	CROUS 1978-1979		CNOUS 1978- 1979 Sièges	CROUS 1980-1981		CNOUS 1980- 1981 Sièges	CROUS 1982-1983	
	V.	S.		V.	S.		V.	S.
UNEF SE	35,8 %	78	4	42,9	87	4	32,4	67
UNEF ID	33,2 -	73	4	35,5	75	4	28,3	70
CELF	4,2 -	9	1	6,1	12	1	12,3	28
UNI	3,2 -	6	0	3,8	6	1	6,9	12
Divers	23,6 -	22	1	11,7	24	0	18,4	47
Indép.	⁽¹⁾	⁽¹⁾	⁽¹⁾	⁽¹⁾	⁽¹⁾	⁽¹⁾	⁽¹⁾	⁽¹⁾
PSA-CFDT	⁽²⁾	⁽²⁾	⁽²⁾	⁽²⁾	⁽²⁾	⁽²⁾	1,9	3

⁽¹⁾ Le ministère de l'éducation nationale a regroupé les indépendants dans la ligne divers et n'a pas modifié ce classement en 1982-1983 à la différence des nouvelles dispositions appliquées pour les élections universitaires.

⁽²⁾ PSA ne s'est créé que fin 1982 et n'a participé aux élections qu'en 1982-1983.